M. Antoine Collaud : ancien instituteur

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 9

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le style épistolaire.

Quand l'enfant a acquis assez d'habileté en fait de composition pour rédiger convenablement une lettre, il ne faut pas l'abandonner à lui-même de prime abord. Comme toujours, l'étude d'un bon modèle servira de point de départ à chaque genre de composition épistolaire. De temps à autre, on confiera même à sa mémoire le texte d'une lettre écrite dans un style simple, exempte de toute affectation. A l'analyse du modèle succèdera un travail de composition sur un sujet se rapprochant du type étudié; ici, l'élève apprend à développer un sujet, il est amené à découvrir les idées, à les classer, et à les exprimer correctement. Pour un troisième sujet, l'élève n'est aidé que de quelques commentaires, tout le soin de la rédaction lui est laissé; enfin, il se trouve en présence d'une question à résoudre sans qu'aucune note astreigne son imagination. Il a tout le mérite du fond et de la forme.

Il faut prémunir les élèves contre l'usage des locutions et façons banales d'entrer en matière que nous ont léguées d'antiques traditions.

Le devoir est rédigé une première fois; et, le lendemain, les élèves le transcrivent au net après l'avoir revu. Ce second travail est corrigé par le maître. A la leçon suivante il rend compte de chaque devoir en insistant sur les incorrections, les redites, les impropriétés de langage et les lacunes du plan; il signale encore ce qu'il trouve de satisfaisant et, enfin, lit la meilleure copie. *(A suivre.)*

---

† M. ANTOINE COLLAUD

ancien instituteur.

Le dimanche de Pâques ont eu lieu, à Fribourg, les funérailles de M. Antoine Collaud, administrateur du Bureau du matériel scolaire et ancien instituteur, décédé le 15 avril, après une longue maladie, chrétiennement supportée.

M. Antoine Collaud était né à Saint-Aubin, le 19 juin 1849. Plein d'ardeur pour l'étude, il se décida pour la carrière de l'enseignement et fut breveté en 1866. A Hauterive, il se trouvait parmi les meilleurs élèves. Comme instituteur, il occupa successivement les postes de Vallon, Cousset, Vuadens et de Fribourg, où il arriva le 19 novembre 1873. Durant 24 ans, il prodigua aux écoles primaires de cette ville les trésors de son esprit, de son expérience et de son cœur. Il fut encore secrétaire du Comité de la Société fribourgeoise d'Education et membre, puis président du Comité de la Caisse de retraite du corps enseignant primaire.

Travailleur infatigable, M. Collaud passait souvent une

bonne partie de ses vacances dans les bureaux de la Chancellerie de l'Etat ou à la Trésorerie de l'Evêché. C'est que l'on appréciait, en haut lieu, la variété de ses aptitudes, sa discrétion et la manière consciencieuse dont il s'acquittait de ses emplois. Le 20 avril 1897, la Direction de l'Instruction publique lui confiait l'administration du Dépôt du matériel scolaire.

M. Antoine Collaud avait une facilité naturelle d'élocution. Ceux qui fréquentent régulièrement les assemblées annuelles de notre Société d'Education doivent se souvenir des toasts vibrants et chaleureux qu'il y a maintes fois prononcés. Le défunt aimait ses collègues et notre chère Société. Lorsque l'inexorable maladie l'eut frappé, ce lui fut une peine très sensible de ne plus pouvoir assister aux réunions pédagogiques.

L'épreuve qui affligea les dernières années de la vie de M. Antoine Collaud a fait mieux ressortir les solides vertus, la patience, la piété, l'esprit de foi qui inspirèrent la vie si bien remplie de cet excellent ouvrier de l'école chrétienne.

Nos plantes médicinales

A la demande de nombreux instituteurs, nous commençons la publication d'un intéressant travail de M. Firmin Jaquet, instituteur à Châtel-sur-Montsalvens. L'auteur, qui est un botaniste renommé et infatigable, signale et décrit les plantes médicinales de notre pays, leurs propriétés et leur emploi dans le traitement des maladies. La partie médicale de ce travail est extraite des ouvrages du *Dr Jaffray* et de *L. Dufour*.

(Réd.)

FAMILLE DES RENONCULACÉES

Clématite des haies *(Clematis Vitalba L.)* — Vigne blanche, Berceau de la Vierge, Herbe aux gueux ; pat. *Vouablia* (du latin *volubile)*. — Tiges ligneuses, longues, sarmenteuses, se suspendant aux arbres. Feuilles opposées, divisées, à segments ovales, entiers ou plus ou moins incisés-dentés. Fleurs en panicules axillaires ; corolle nulle, mais 4 sépales blancs, velus, pétaloïdes ; carpelles terminés en queue plumeuse, formant des houppes blanches, persistant tout l'hiver. — Fl. juillet-août.

Haies et buissons. Commune.

Ses propriétés sont très actives, et, par conséquent, dangereuses entre des mains inexpérimentées. Elle peut s'employer comme vésicant. Ses